



Bilan Final

Pôle Projection en

Vexin



La Mission Locale est cofinancée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Île de France avec le Fond Social Européen.



PARTIE 1 :	3
« PRESENTATION DU PROJET »	3
Rappel du cadre d'intervention	4
1. Objectif de travail, public et territoire visé	4
2. Axes de travail et phases de déroulement attendus	4
3. La coordination, clef de voûte du projet.....	5
PARTIE 2 :	6
« IMMERSION DANS LA RECHERCHE-ACTION : DEROULEMENT DES PHASES ET REAJUSTEMENTS »	6
1. IDENTIFICATION ET REPERAGE DES ACTEURS ET DU PUBLIC	7
<i>D'un repérage cantonal des acteurs et du public à l'identification de problématiques transversales.....</i>	7
<i>Réajustements des axes de travail : d'une mobilisation partenariale en vue d'une offre de mobilité aux jeunes</i>	8
2. SENSIBILISATION ET ACCROCHE DU PUBLIC	9
<i>Une mobilité partenariale active au travers d'actions produisant une valeur ajoutée certaine pour la mobilisation</i>	9
<i>Réajustements des axes de travail</i>	10
a. Les ateliers	10
b. Le spectacle : d'ouvertures individuelles à leurs mises en scène au travers d'un espace public qu'est le spectacle : « Pour venir chez moi »	12
c. Le festival	13
d. Et derrière tout cela : un suivi individuel permanent.....	13
<i>Réajustements des axes de travail</i>	14
3. PROJECTIONS PROFESSIONNELLES : ILLUSTRATIONS DE PARCOURS	15
PARTIE 3 :	18
« ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES : D'IMPOSSIBLES A UN POSSIBLE »	18
D'UNE DYNAMIQUE D'INITIATION AU TRAVERS D'ESPACES COLLECTIFS A DES INITIATIVES INDIVIDUELLES	19
1. Enseignements transférables	19
2. Nécessité d'inscrire la notion de mobilité dans une démarche productive afin d'appréhender au mieux sa dimension psychologique chez les jeunes	19
D'une analyse « systémique » : allers-retours entre les rapports objectifs et subjectifs qu'entretiennent les acteurs et le public.....	19
En passant par une analyse « représentationnelle » : les différentes formes et significations données par les jeunes quant à leur mobilité	21
A son expression psychologique : d'une question purement technique à une interrogation existentielle	23
3. Poursuite des collaborations	24
4. Suggestions.....	25

LEXIQUE

DONNEES STATISTIQUES

PARTIE 1 :

« PRESENTATION DU PROJET »

RAPPEL DU CADRE D'INTERVENTION

1. Objectif de travail, public et territoire visé

Objectif initial: le projet vise à favoriser et mettre en œuvre la mobilité et l'insertion socioprofessionnelle de jeunes issus d'un territoire rural. Etant innovateur et par conséquent expérimental, il s'inscrit dans une démarche de recherche-action. Cette inscription induit de fait la prépondérance de réajustements articulatoires au niveau des axes de travail, du partenariat et du public visé.

Public visé : 100 jeunes de 16/25 ans du Vexin sans solution d'insertion.

Territoire d'expérimentation : le Vexin français, territoire rural étendu sur 1400 km², classé Parc Régional Naturel, qui se situe au nord-ouest de l'Île de France, limitrophe avec l'agglomération de Cergy-pontoise. Il chevauche les départements du Val d'Oise, des Yvelines et de l'Oise.

2. Axes de travail et phases de déroulement attendus

Le principe de l'expérimentation s'appuie sur 3 axes :

- ✓ La déterritorialisation de compétences et de pratiques complémentaires des opérateurs dans le but de favoriser la mixité et la mobilité des publics et des pratiques professionnelles (implantation d'ateliers)
- ✓ La co-construction, par un événement fédérateur sur le territoire, d'une posture commune amenant une visibilité et une reconnaissance sur le territoire (création d'un spectacle vivant et d'un festival)
- ✓ Le lien entre actions collectives et suivis individuels en partageant régulièrement la connaissance des jeunes et l'évolution de l'action.

Les différentes phases de l'action se découpent de la manière suivante :

Phase 1 : Structuration du partenariat

- Identifier et être identifiés par les partenaires locaux sur 3 cantons (Magny, Marines et Vigny)
- Repérer et mobiliser des personnes relais, mise en place des outils de communication
- Déterminer les implantations stratégiques
- Structurer la coordination entre les opérateurs.

Phase 2 : accroche et mobilisation du public

- Rencontrer et mobiliser le public par une présence régulière, alliant prise en charge individuelle et actions collectives.
- Mise en place et articulation des ateliers de développement personnel et de recherche d'emploi.
- Production collective d'un spectacle vivant et diffusion sur le Vexin.
- Mise en lien direct sur les dispositifs de droit commun et/ou les services de la mission locale.

Phase 3 : Projections professionnelles

- capitaliser et valoriser les compétences socioprofessionnelles acquises durant l'année d'expérimentation.
- collecte et partage régulier des éléments de connaissance et des besoins du public.
- articuler le suivi individuel sur la dynamique collective.
- activation des mises en situation professionnelles

3. La coordination, clef de voûte du projet

Avant même la mise en œuvre sur le Vexin, les opérateurs retenus pour mener le projet ont été associés à la réflexion sur les objectifs, les méthodes et supports pédagogiques à privilégier. La démarche de recherche/action a été le fil rouge de la volonté commune de s'adapter le plus possible aux réalités de populations accompagnées.

La mise en place des « permanences/ateliers » sur le triangle Marines, Corneilles, Magny a nécessité le déploiement d'un outillage adapté au concept d'itinérance (logiciel de récolte de données en ligne, documents administratifs à disposition de tous et dans les différents lieux...) mais aussi une gestion technique de locaux, de déplacements, de planning pour garantir aux partenaires et aux publics reçus les conditions favorables d'accueil et de réalisations.

L'ensemble de cette boîte à outil devait permettre aux intervenants de se concentrer sur la pédagogie commune et construire à trois les bases d'une pratique tout au long des mois.

Ce travail de co-construction a été bordé par la mise en place de comités techniques réguliers permettant l'ajustement des pratiques, les échanges d'informations sur les publics accompagnés, les mises en réseaux et l'analyse commune des difficultés ou avancées majeures des missions de chacun.

La coordinatrice facilitatrice de l'évaluation de l'expérimentation : A partir de la nomination du cabinet chargé de l'évaluation, la coordinatrice a ouvert les portes du territoire, des opérateurs et des partenaires à l'évaluatrice. Cette dernière a été associée aux comités techniques, invitée au festival, aux réunions de préparation du bilan et a eu accès à l'ensemble de l'outillage ou données nécessaires. L'évaluatrice a pu également rencontrer un panel de jeunes pour réaliser sa mission.

La coordinatrice en lien avec les institutionnels : Avec la directrice de l'association AVEC et les opérateurs, la coordinatrice a créé les supports visuels (power point, cartographie, statistiques..) et participé à la réalisation de deux films retraçant la conduite du projet et utilisé lors des comités de pilotage institutionnels et/ou tout autre événement de communication en direction des élus ou partenaires du territoire d'intervention.

PARTIE 2 :

« Immersion dans la Recherche-Action : Déroulement des phases et réajustements »

1. IDENTIFICATION ET REPERAGE DES ACTEURS ET DU PUBLIC

D'un repérage cantonal des acteurs et du public à l'identification de problématiques transversales

L'identification et le repérage des publics et des acteurs clefs sur les cantons ont été amorcés dès la 1^{ère} phase de l'opération (septembre à Décembre 2010).

La communication sur le projet a permis à tous les acteurs locaux, certes, de prendre connaissance des réalités du terrain mais surtout de les extérioriser, de les transformer en objectifs de travail et de les concrétiser dans un premier temps via une mobilisation active.

Au regard de l'étendue du territoire, la coordinatrice avait pour mission première de diffuser l'information concernant la mise en œuvre de l'expérimentation. L'identification du concept proposé et des 3 opérateurs garant des opérations était prépondérante au bon déroulement du projet.

Les modalités de diffusion de cette information devait prendre des formes multiples, adaptées à la fois aux outils disponibles (journaux communaux, panneau d'affichage, site internet...) sur le territoire au sein des communes et à la cible du public.

Des plaquettes techniques à destination des professionnels communaux et ou associatifs, des flyers informatifs à destination des familles et/ou des adultes relais ont été déposés dans les lieux de fréquentation habituels (mairie, pole emploi, SSD...) mais aussi des flyers à destination des jeunes ont été distribués dans des lieux plus diffus du territoire (commerces, bars, églises, associations sportives....).

L'information se devait d'être réactualisée en termes de contenu et parfois de lieu de diffusion au fur et à mesure de l'avancement du projet. Lors de la mise en place des différents ateliers, au moment des représentations et avant le festival la coordinatrice a réalisé, avec les opérateurs/partenaires, le contenu et supports des messages à diffuser et alimenter le facebook « pôle projection en Vexin » créé spécialement à l'occasion du projet.

Au travers de cette phase où l'identification et le repérage du public visé se heurtaient déjà à sa réalisation effective, de premiers constats ont pu être posés et ce communément par les différents acteurs :

- Même si depuis plusieurs années, l'association VIE assure des accueils ouverts hebdomadaires à Magny en Vexin et un conseiller de la Mission Locale accueille et informe les jeunes sur Marines. Elles ne peuvent à elles seules répondre à la problématique sous-tendue et constatée depuis fort longtemps, qu'est la mobilité tant matérielle que psychologique.

De plus :

- Quelque soit le canton, la pénurie de structures en direction du public 16/25 ans est commune. Le manque de propositions en direction de la jeunesse hors du cadre scolaire est donc flagrant. Lorsqu'elles existent, ces initiatives ne s'inscrivent pas dans une dimension de développement territoriale, ni une démarche d'ouverture.
- Le travail partenarial n'a pas existant et les décrocheurs scolaires s'installent rapidement dans une forme d'exclusion si un réseau ne prend pas le relais.
- La taille du territoire et le temps imparti au projet mené a entraîné l'impossibilité de créer un réseau de « personnes relais ». En effet, le maintien d'instances régulières de rencontre et d'échange nécessaires à la constitution d'un tissu relayant l'information a du être abandonné par choix prioritaire. Le fait d'agir isolément depuis longtemps a empêché ces acteurs potentiels de s'impliquer avec réactivité dans la fonction de relais visée.

- L'ensemble des acteurs rencontrés (pompiers, équipe paroissiales, intervenants sociaux des services départementaux ou de jeunesse, fédération des foyers ruraux...) ont tous exprimés leur préoccupation à mobiliser cette population.

Il est donc apparu essentiel pour identifier et capter des jeunes de consolider notre intervention par un maillage permanent auprès des quelques acteurs mobilisables sur le territoire et de développer une présence multidisciplinaire qui permette le travail de connexion d'une manière adaptée.

Réajustements des axes de travail : d'une mobilisation partenariale en vue d'une offre de mobilité aux jeunes

Pour pallier les manques et les défaillances territoriales rencontrées, la mobilisation partenariale locale s'est traduite par la révision de la méthode de captation du public et par l'élargissement territorial du réseau partenarial.

Pour réaliser cette phase de lancement, il a été décidé de requêter par voie institutionnelle en s'appuyant sur les listes des jeunes demandeurs d'emploi inscrits au Service Public de l'Emploi.

Au 1^{er} trimestre 2011, 3 informations collectives ont été organisées sur une méthodologie de requêtage géographique croisant des communes très isolées du Vexin.

Cette collaboration avec le Pôle Emploi sur une démarche de courrier conjoint a permis de « décaler » une posture institutionnelle à laquelle les jeunes ont été sensibles après avoir exprimé leur étonnement.

Un public très diversifié était présent lors des réunions au cours desquelles il leur a été proposé très rapidement de s'exprimer sur leur situation. En majorité, les jeunes entendus avaient déjà engagé une dynamique professionnelle. L'ensemble des opérateurs présents a pu repérer et proposer des temps individuels aux jeunes sans solutions et/ou en posture très effacée dans l'expression collective.

Ces 3 informations collectives se sont déroulées sur Marines, Magny et Cergy dans les locaux de la Mission Locale.

Magny : 60 convocations envoyées, 12 jeunes présents. 3 jeunes ont intégré les ateliers proposés dans le cadre de l'expérimentation.

Dans les locaux de la Mission Locale de Cergy, pour les jeunes habitants **le canton de Vigny et les alentours d'Us** : 230 convocation envoyées, 44 jeunes présents. 11 jeunes se sont inscrits à la Mission Locale, ont bénéficié d'un suivi individuel et d'une orientation vers un outil adapté.

Pour **le canton de Marines** : 79 convocations, 25 jeunes présents. 2 jeunes ont intégré les ateliers proposés dans le cadre de l'expérimentation.

Même si l'impact ne s'est pas traduit par une adhésion massive et immédiate quantitativement, nous verrons dans la troisième partie comment symboliquement, cette externalisation possible de l'institution peut impacter sur la mise en mouvement des publics (grâce aux rapports objectifs et subjectifs véhiculés par le projet et sa réalisation).

Ces circuits de repérage ont révélé un profil de jeunes fréquentant peu nos structures : plus autonomes, souvent mobiles et d'un milieu social stable mais en panne dans l'avancée de leur parcours professionnel.

Ainsi l'évolution du nombre de jeunes se dessine comme suit :

En décembre 2010, 21 jeunes (12 jeunes hommes et 9 jeunes femmes) se sont inscrits dans l'action à l'issue des premières informations collectives et de la semaine test d'ateliers.

En juin 2011, 62 jeunes étaient présents dans l'expérimentation (38 hommes et 24 femmes) et avaient engagé pour la plupart une étape significative dans leur parcours d'insertion sociale et professionnel.

En décembre 2011, ce sont 81 jeunes qui avaient été sensibilisés, informés, accompagnés vers la mobilité sociale et professionnelle.

Au dernier trimestre 2011, un phénomène de « bouche à oreilles » s'est opéré très nettement et a alimenté les entrées dans l'expérimentation.

2. SENSIBILISATION ET ACCROCHE DU PUBLIC

Une mobilité partenariale active au travers d'actions produisant une valeur ajoutée certaine pour la mobilisation

Pour poursuivre la démarche de sensibilisation et d'accroche du public, l'ensemble des intervenants a assuré l'élaboration d'une semaine « test » dans les locaux du service jeunesse de la ville de Marines. Cette semaine avait pour objectif de vérifier la pertinence des ateliers destinés à accrocher le public et enclencher une dynamique.

Dans la recherche d'adhésion des jeunes ruraux aux actions proposées, le principe de mixité des publics a très vite semblé incontournable. Un groupe de jeunes urbains, accompagné par l'Espace dynamique Insertion Césame a participé à la semaine. Les échanges et la confiance entre pairs s'est assez vite instaurée.

En janvier 2011, une présence sociale régulière et hebdomadaire s'inscrit sur le territoire cible en s'appuyant sur deux instances identifiées en leur lieu et fréquence d'accueil que sont l'association VIE implantée à Magny en Vexin et la permanence de la Mission Locale à Marines.

Pour permettre aux jeunes de s'inscrire dans une projection de parcours professionnel, il faut les inscrire dans des dynamiques de projets à court, moyen et long termes
Les ateliers par leur forme et leur proposition thématique permettront cette synergie

Dès le début du mois de janvier 2011, une programmation d'ateliers sur les 6 mois à venir a été décidée avec les opérateurs. Cette programmation a pris en compte 3 facteurs importants :

- le choix exprimé par les 21 jeunes de la semaine test,
- l'importance de maintenir des lieux et jours fixes pour inscrire la régularité,
- favoriser la mobilité inter-cantons avec prise en charge du transport.
- maintenir la mixité territoriale entre jeunes « urbains » et « ruraux »

Même si cette organisation ne nécessite pas le transport de l'ensemble des jeunes, de nouvelles liaisons sont apparues indispensables. L'association Roul'vers est donc intervenue en fonction des besoins de transport (horaires et lieux des ateliers) et des capacités des jeunes à s'organiser en covoiturage, en « stop », en solidarité du voisinage (268 commandes de transport ont été effectuées pour 37 bénéficiaires)

Parler de l'insertion professionnelle (1) avec des jeunes vivants en milieu rural inclut de fait la question de la mobilité. Lors de diagnostics réalisés par différents acteurs socioprofessionnels, cette dimension fait l'objet systématiquement d'une évaluation afin de déterminer les difficultés inhérentes aux futurs déplacements qu'impliquera inévitablement l'insertion.

Si le manque et/ou l'insuffisance des réseaux de transports en communs, de moyens de locomotion autres et la précarité financière constituent des freins conséquents quant à la capacité de ce public jeunes à pouvoir se déplacer physiquement sur le territoire, ces causes externes ne suffisent pas à elles seules d'en être l'explication. Néanmoins, replacées dans une approche psychologique voire santé, nous verrons ultérieurement (dans la partie 3 : « *Enseignements et perspective* ») en quoi et comment elles y contribuent et ce qu'elles veulent parfois exprimer au-delà.

Par ailleurs, elles réduiraient la notion de mobilité à des aspects techniques/matériels occultant le versant psychologique (2) sous-tendu lequel joue un rôle non des moindres dans la réalisation de déplacements géographiques, qui plus est, en lien avec une activité insertion professionnelle.

En effet, la mobilité demande avant tout à la personne de s'inscrire dans une démarche constructive vis-à-vis de sa propre identité et de sa relation à l'autrui (3). Pour une partie du public jeune, cette demande est de fait problématique voire douloureuse si elle intervient sans préparation, sans progression au changement au regard de la situation installée.

C'est pourquoi, la mobilité a largement évolué à travers cette recherche action en dépassant la notion de mobilité sociale (4) qui la confinerait à un concept sociologique pour asseoir celle d'une mobilité psychologique replacée dans le système (5) du projet qui offre un mouvement dans l'espace, entre les différents protagonistes (acteurs socioprofessionnels et le public) et dans le temps.

En effet, à chaque fois qu'il y a production, c'est-à-dire qu'il y a engendrement de rapports inédits à l'existence alors mobilité il y a. C'est au travers de cette confrontation à de nouvelles expériences et de nouvelles situations, que la personne va être amenée à percevoir sa capacité à franchir des frontières (6) (réelles ou non).

Réajustements des axes de travail

a. Les ateliers

Après une large concertation et la gestion des disponibilités de lieux et de chacun des intervenants d'ateliers, une grille de programmation sur les 4 mois est posée comme suit :

- ATELIERS d'ECRITURE sur des séances hebdomadaires tous les lundis à la maison des associations de Marines,
- ATELIERS THEATRE tous les mardis après midi à la maison des associations de Marines,
- ATELIERS SPORT tous les jeudis au gymnase de Corneilles,
- ATELIERS ELABORATION de PROJET et RECHERCHE D'EMPLOI tous les mardis et jeudis matin à Magny,
- ATELIERS de SENSIBILISATION aux métiers d'aide tous les mardis après midi,
- Un stage MISE en ESPACE THEATRAL d'une semaine début Avril.

Des ateliers ARTS GRAPHIQUES et JEUX de STRATEGIE ont enrichi cette grille avec des propositions plus ponctuelles et mobiles en fonction des locaux disponibles et adaptés.

Très rapidement, il est apparu que 3 ateliers maintenaient une fréquentation plus régulière.

L'atelier TRE

Cet atelier répondait à une demande du public qui se centre sur l'accès à un emploi à court terme. Une demande qui répond autant au besoin d'autonomie financière des jeunes rencontrés qu'à une nécessité de se rapprocher de la norme. Alors que, pour la plupart d'entre eux, l'identité professionnelle n'est pas établie et le projet non élaboré, cet atelier de « prise au mot » a permis de poser la collaboration en « l'état ».

Le concept de « prise au mot à la recherche d'emploi » permettra d'évoluer vers la mise en place de projections individuelles plus adaptées et d'en dessiner les premières étapes progressivement.

L'atelier ECRITURE

Encadré par une dramaturge reconnue, habitant Marines et travaillant avec les théâtres de la ville nouvelle. Malgré son caractère totalement innovant sur le territoire, cet espace a attiré des jeunes pour la plupart très en rupture avec l'écriture en leur offrant une approche totalement différente et « décomplexante »

L'atelier de SENSIBILISATION

Celui relatif aux Métiers d'aide et du sanitaire et social a répondu à une demande récurrente de jeunes femmes qui, bien souvent, avaient comme seule référence de secteur valorisant cette filière scolaire qui ne leur avait pas été accessible.

L'atelier SPORT, lui, n'a pas rencontré la fréquentation régulière à la hauteur des intérêts exprimés. Même une délocalisation sur le terrain d'Aventure Land à Magny, liée à la proximité des participants et au cadre ouvrant sur une entreprise connue, n'a pas permis davantage de fréquentation.

Les permanences d'ACCUEIL maintenues conjointement en binôme par la coordinatrice et les intervenants des 2 sites (VIE sur Magny et le référent mission local sur Marines) facilitaient l'alimentation au « fil de l'eau » des ateliers en cours.

A la fin du mois d'Avril, les ateliers d'ECRITURE et de THEATRE, bien avancés sur la structuration des textes et de la mise en scène, se sont fermés à de nouveaux arrivants. Il a été demandé au groupe d'acteurs impliqués de s'engager fermement jusqu'à l'aboutissement du spectacle.

D'autres ateliers comme arts clownesques, arts graphiques ou multimédia n'ont pas été retenus en programmation régulière sur le territoire suite au constat du manque d'adhésion spontanée des jeunes.

L'accès direct à ces ateliers au centre Césame à Eragny sur Oise a donc été décidé pour les jeunes Vexinois qui le souhaitent après une journée « portes ouvertes » ou les volontaires ont pu découvrir concrètement le lieu et son fonctionnement et, ainsi, dépasser l'appréhension de l'inconnu.

La mixité avec les jeunes de la ville, enclenchée depuis le début, se voit donc renforcée dans la réciprocité des déplacements.

b. Le spectacle : d'ouvertures individuelles à leurs mises en scène au travers d'un espace public qu'est le spectacle : « Pour venir chez moi »

Des textes forts écrits par les jeunes révélant des souffrances essentiellement liées à l'isolement, s'est dégagée la thématique du spectacle. Le travail s'est centré sur l'expression du rapport de ces jeunes avec l'extérieur : les réseaux sociaux bien sûrs mais aussi relationnels, associatifs et professionnels dont ils sont généralement dépourvus.

Un groupe de jeunes constitué des acteurs et de 2 techniciens s'est consacré à la préparation du spectacle avec 3 intervenants de qualité dédiés: la dramaturge, le professeur de théâtre et la responsable culturelle de Césame. A cette équipe s'est associée une vidéaste reconnue afin de recueillir des témoignages visuels d'autres jeunes sur l'existence de leur réseau.

Ces interviews filmées ont fait partie intégrante du spectacle vivant en s'alternant avec les saynètes jouées. La diffusion sur écran géant des portraits ainsi réalisés a donné à entendre le récit de parcours scolaire et/ou d'insertion, souvent traversé de rejet et donc d'isolement.

Début juin 2011, 3 dates de représentation en des lieux différents vont amener la troupe à se surpasser en s'adaptant à des contextes variés mais toujours valorisants.

La 1ère représentation s'est déroulée sur la scène du Théâtre de l'Usine Théâtre subventionné à Eragny sur Oise, devant 200 spectateurs. Des élus, des responsables institutionnels mais surtout des acteurs du territoire et de nombreux invités des jeunes (parents, amis, personnes importantes pour chacun) seront présents.

La 2ème représentation a eu lieu 5 jours après à la salle polyvalente de Marines qui a accueilli 90 spectateurs dont beaucoup d'acteurs de la vie locale et quelques extérieurs invités par leurs pairs.

A noter que les personnes démarchées sur la première phase du projet ont été conviées et ont répondu à l'invitation. Ainsi, 2 classes de SEGPA du collège de Marines, le curé du canton, des assistantes sociales, l'ensemble des professionnels de AVEC/Mission locale et des représentants de son réseau de parrainage, sont applaudir avec sincérité le travail abouti.

La 3ème représentation a permis une version plus intimiste dans une salle historique du Château de la Roche Guyon, site classé dans le nord/ouest du Vexin. Cette expérience unique à émue autant les 40 spectateurs que l'ensemble des comédiens et organisateurs. Ce site prestigieux a renforcé la valorisation et la reconnaissance du travail des jeunes.

Parallèlement à ce travail scénique, les jeunes davantage inscrits dans le suivi individuel ou les ateliers annexes ont pu, participé à l'élaboration des décors, la diffusion de la communication ou participer aux tournées d'affichage (écoles, mairies, collèges arrêts de bus)

c. Le festival

Pour beaucoup, cette question de la reconnaissance doit passer par le collectif avant de devenir individuelle.

C'est d'abord par les ateliers et la force du groupe, puis les représentations et leurs multiples rencontres, que le processus s'est enclenché. Un processus renforcé par l'organisation d'un évènement fort en un lieu stratégique sur le territoire favorisant la lisibilité à un large public.

C'est sur le format d'un « festival » organisé à la Maison du parc naturel du Vexin (PNR) que la dynamique du projet va rebondir en Septembre 2011, en y associant un ensemble d'acteurs de la vie locale.

Cette journée avait pour objectifs principaux :

- Initier une découverte des métiers et développer les compétences des jeunes par leur participation à l'organisation et au déroulement du festival,
- Valoriser le patrimoine et les acteurs du Vexin,
- Favoriser les rencontres entre les jeunes et les habitants,
- Faire évoluer les représentations des parties prenantes.

Avec pédagogie, les « exposants » se sont engagés pleinement dans l'action en encadrant des groupes de jeunes sur des ateliers préparatoires à la manifestation.

Répartis dans le parc, une trentaine de stands liant activités nature (circuits nature, vélos électriques), sport (accrobranche, tambourilli), activités scientifiques interactives, sensibilisation aux énergies renouvelables, activités artistiques (forge, land art) ont accueillis 1000 visiteurs dans la journée couronnée d'un soleil radieux.

Un « prestataire/partenaire » spécialisé dans l'évènementiel rejoindra le collectif « 1^{er} Dragon ». Inscrit sur la ville nouvelle depuis plusieurs années dans l'organisation de manifestations extérieures importantes, il apportera un nouvel outil d'entraînement dans l'acquisition de compétences professionnelles (montage de chapiteau, installations électriques sur l'ensemble du parc, régie plateau...);

Le chapiteau a été le lieu de l'ultime représentation du spectacle écrit et conçu par les jeunes de l'expérimentation.

L'ensemble de la programmation des évènements est retracé dans le film que vous pouvez visionner à l'adresse suivante :

<http://www.dailymotion.com/avec-mlcergy#video=xpqlba>

d. Et derrière tout cela : un suivi individuel permanent

La coordinatrice **garante du parcours** de chaque jeune. Les situations individuelles des jeunes ont engendré la mobilisation d'acteurs de l'environnement social (santé, logement, loisir, citoyenneté..) mais aussi ceux de l'environnement économique (entreprises locales, organisme de formation, réseau de bénévoles, associations...).

La coordinatrice a veillé à ce que chaque jeune puisse avoir accès en fonction de son besoin, par l'intermédiaire soit du conseiller de la Mission locale soit par un opérateur soit en direct, aux réseaux dont il avait besoin.

Malgré les dynamiques opérées, la mobilisation rapide et durable d'une partie des jeunes repérés nécessite un travail d'adhésion préalable et adapté.

Typologie des jeunes accompagnés :

- *Jeunes repliés depuis longtemps nécessitant une approche spécialisée,*
- *Jeunes mobilisables manquants d'interlocuteurs adaptés,*
- *Jeunes autonomes et outillés méconnaissant l'offre de service.*

La préparation d'un événement fédérateur permet de maintenir la dynamique porteuse et constructive entre jeunes, professionnels et territoire et de créer les bonnes conditions d'un accompagnement individuel

La coordinatrice a posé un regard d'ensemble sur les parcours durant les phases 1 et 2 soit au travers des échanges avec les référents d'étapes (opérateurs) et les conseillers ML soit en s'appuyant sur la base de données en vigueur.

Elle a également assuré elle-même le suivi d'une partie des jeunes rencontrés lors des informations collectives ou au gré de cooptation par des pairs.

Durant la dernière phase de projections individuelles, la coordinatrice a assuré un relais technique et pédagogique auprès des opérateurs, des conseillers et des jeunes eux-mêmes pour finaliser la construction des étapes socioprofessionnelles et mettre en œuvre des solutions emploi/formation.

Maintenir une veille partagée sur les évolutions individuelles des jeunes inscrits dans l'expérimentation et, ainsi, ayant enclenché une reprise de parcours liée à la formation progressive de leur réseau.

Le réseau « bénévolat et de la mobilisation citoyenne », s'est posé comme une nécessité pour enclencher la mise en mouvement de certains parcours. C'est une approche tout à fait intéressante à développer avec un public jeune car elle participe à la reconnaissance et l'inscription de chacun dans son environnement social, culturel et par répercussion professionnel.

Réajustements des axes de travail

De nombreux échanges ont été nécessaires pour définir la fonction de **référence** dans le cadre de l'action. En effet, l'ouverture inter-ateliers et inter-structures étant privilégiée pour chaque jeune, celui-ci est de fait amené à être en relation avec différents intervenants.

La notion de **référence d'étape** est intervenue.

Elle prend sens lorsque le jeune « s'éloigne » pour une durée significative de son référent initial (celui qui l'a reçu en entretien et qui l'oriente)

Dès le début de la phase 3 de « projection individuelle » (septembre 2011), les 2 conseillers Mission Locale identifiés référents Vexin (1 sur Cergy et 1 sur Pontoise) ont eu connaissance de l'évolution de tous les jeunes du PPV qui leur reviendront en référence.

Une vigilance nécessaire afin d'éviter toute injonction contradictoire ou « phénomène d'allégeance ».

3. PROJECTIONS PROFESSIONNELLES : illustrations de parcours

Le projet pole projections en Vexin, part ses différentes actions a touché des jeunes sans solutions, quelque soit leur niveau de qualification et le type de difficultés rencontrées.

Selon les profils, il a pu proposer des solutions les mieux adaptées au public cible, soit en les invitant à participer aux ateliers et/ou en contribuant au spectacle et au festival (25 jeunes ont été concernés), soit en les orientant vers les dispositifs de droit commun.

Nous rappelons ici les différentes dimensions permettant d'enclencher la remise en mouvement et illustrons ces propos de parcours significatifs :

L'importance de maintenir le public dans un champ relationnel (la force du groupe, de ce qui s'y vit dans un rapport à l'altérité constructif)

S. 20 ans, canton de Magny : hébergée avec ses 2 sœurs jumelles et sa mère dans des conditions difficiles, l'ouverture sociale de cette jeune femme était réduite aux promenades de son chien et ce, depuis 2 ans.

Sur plusieurs semaines, un accompagnement individuel et physique déployé avec vigilance a amené cette jeune femme, non seulement à participer à quelques ateliers, mais à témoigner en vidéo.

Au festival, S. a tenu un stand et a pleuré à la visite de sa mère sur le site.

Depuis le mois d'Octobre 2011, S. a intégré l'espace Dynamique d'Insertion Césame à Eragny sur oise .

La reconnaissance extérieure et la valorisation (le prestige des lieux des manifestations, la couverture visuelle, les articles de presse, les félicitations)

E., CAP non choisi, canton de Vigny, 20 ans : après 6 mois d'inactivité à la sortie de préparation en apprentissage, cette jeune femme totalement découragée est reçu sur la permanence de Magny et exprime son souhait de travailler en crèche. Elle est orientée sur l'atelier Vie de sensibilisation aux métiers du sanitaire et social. Malgré un comportement très réservé au début, Estelle a démontré, au fur et à mesure, son intérêt pour d'autres propositions liées au travail de sensibilisation et d'ouverture (visite de crèche, stage) Elle se sent en confiance et accepte de s'ouvrir à d'autres ateliers. Elle rejoint l'atelier théâtre, participera au spectacle et à ses 3 représentations. Elle s'investira non seulement sur scène au festival mais aussi sur un défilé de mode. Sa posture et son image sont modifiée. Estelle s'est totalement ouverte relationnellement.

En septembre 2011, E. signe un contrat d'apprentissage en CAP petite enfance au CFA de Poissy.

Le développement de compétences sociales incontournables (la ponctualité, la valorisation par le travail, la gestion du stress, des émotions, des exigences liées à des contraintes techniques , matérielles ou organisationnelles)

E. 21 ans, canton de Magny, niveau 5eme: E. évolue sur des dispositifs de mobilisation et de socialisation depuis 2 ans. Il habitait dans le 78 auparavant et se sent totalement « coincé » du fait d'avoir dû suivre ses parents dans le Vexin. Il surinvestit l'ensemble des ateliers du projet et sera très impliqué sur les 2 manifestations, apparaîtra plusieurs fois sur les interviews filmées et développera beaucoup de nouvelles relations. Sa présence régulière sur l'année permettra d'approfondir des aspects du fonctionnement d'E. à prendre en compte pour évoluer. Avec son adhésion, un bilan spécialisé va être mis en place ainsi qu'une projection professionnelle adaptée sur des métiers en hauteur : en effet, E. a montré une aisance psycho/motrice sur les activités d'accrobranche et de montage du chapiteau qui se présente comme une plus value.

E. est encore stagiaire de l'EDI mais s'apprête à une immersion dans une entreprise d'élagage ou de lavage de carreaux.

Permettre l'ouverture et l'inscription dans son environnement social, culturel et professionnel

R., bac +1, 21 ans, canton de Magny : R. a rompu son parcours d'études supérieures sur Paris en Arts appliqués et a dû quitté subitement son logement universitaire pour des raisons personnelles. De retour chez ses parents dans une commune isolée et malgré sa mobilité, R. est resté 5 mois sans activité, dans une spirale d'enfermement. Un de ces amis investi dans le projet et soucieux de le remettre en mouvement, l'a incité à venir rejoindre le réseau et dès le premier contact chez Vie à Magny, R. a intégré l'atelier théâtre / spectacle en apportant des connaissances musicales et techniques en son et lumière. Les nombreuses connexions associatives qui s'en sont suivies lui ont permis d'évoluer seul dans d'autres réseaux spécialisés. Très attaché à son territoire, R. gardera un lien avec la maison du parc régional du Vexin pour en devenir « ambassadeur » et essayer de promouvoir d'autres types d'évènement musicaux sur le territoire.

R. a repris une activité d'intermittent du spectacle et projette un parcours de qualification à l'Ecole des Arts du spectacle en septembre 2012.

G. 20 ans, canton de Magny, niveau 1ère : une sortie en cours de première STG en 2010 amène G. à faire quelques remplacements « coups de main » au point presse géré par son père. D'une situation provisoire prévue sur quelques semaines, G. prolonge cette situation de dépannage pendant plusieurs mois puis « craque » et se renferme chez lui. Coopté par son frère investi sur le PPV depuis le début, il intervient en tant que bénévole sur l'installation du chapiteau et l'organisation du festival. Sa capacité relationnel, son esprit vif et sa facilité d'adaptation apparaissent rapidement : la dynamique individuelle est rapidement réactivée. Il adhère à un travail de profilage et de bilan et évoque son intérêt pour la cuisine depuis longtemps. Il fait un stage dans un restaurant du canton de Vigny et, par l'accompagnement individuel en place, il bénéficie d'une session d'apprentissage au permis de conduire par le dispositif Mobil jeunes. Guillaume a obtenu son code et passe son permis de conduire en début 2012.

En Mars 2012, Guillaume va signer un contrat de professionnalisation en CAP cuisine avec l'employeur de son stage.

M., canton de Vigny, 23 ans, véhiculé : présent à une des informations collectives en tant que jeune demandeur inscrit au Pole Emploi, Marc a demandé directement un rendez vous individuel avec un conseiller de la mission locale .Toujours en recherche d'emploi dans la comptabilité depuis l'obtention de son baccalauréat en 2008, Marc a adhéré à une proposition de parrainage qui a permis de réorienter le projet en fonctions de ses priorités et des réalités du marché du travail. Après avoir réactualisé son cv, Marc a répondu à de courtes missions d'intérim en manutention dès le dernier trimestre 2011.

En 2011, il signe un cdd de 4 mois de préparateur de commandes avec gestion informatisée de stocks Lamia, 26 ans, présente à l'information collective via le Pôle Emploi en mars 2011, L. exprime son intérêt pour le projet artistique et propose de collaborer en tant que bénévole. Expérimentée dans l'animation touristique et/ou commerciale et passionnée de danse, elle interviendra avec son association de salsa au festival et sera chargée d'une partie de l'information au public. Parallèlement, elle maintient les contacts individuels avec Vie pour traiter des problématiques familiales. Elle se sent écoutée et soutenue dans ses choix. Lamia reprend et obtient son permis de conduire en fin 2011.

En Mars 2012, elle est recontactée par la mission locale pour un CUI d'agent billettiste au centre information jeunesse de Cergy.

On voit bien que la capacité de mobilisation des jeunes isolés, figée pour certains depuis longtemps, nécessite un travail de « déploiement » qui doit s'opérer progressivement.

Le ou les premiers rendez-vous de proximité ayant posé l'alliance, le mouvement s'amorce et le travail d'ouverture vers l'extérieur peut s'enclencher, à condition de s'ajuster à chacun. Pour un nombre de jeunes, des temps individuels dans les locaux de la mission locale à Cergy, avec ou sans prise en charge du transport, ont permis de « dégripper » les freins. Pour d'autres, plus autonomes, l'accès à des services transversaux de la structure tels que bilans (POP) ou parrainage a été activé

Le principe du changement possible est posé.

C'est l'ouverture sur l'extérieur sous toutes ses formes qu'il faut viser.

Elle permet la circulation dans des espaces différents et amène à une reconnaissance.

Pour beaucoup, cette question de la reconnaissance doit passer par le collectif avant de devenir individuelle.

C'est d'abord par les ateliers et la force du groupe, puis les représentations et leurs multiples rencontres, que le processus s'est enclenché. L'expérience a prouvé une nouvelle fois combien les rencontres influent positivement sur les dynamiques collectives et individuelles et ce, pour l'ensemble des

L'action artistique est totalement adaptée pour toucher ces aspects de renforcement de la confiance en soi et pour retrouver une légitimité sociale incontournable pour dépasser les épreuves qui constitueront leur insertion durable.

D'autres témoignages de parcours peuvent être visionnés au travers du film mise en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.avec-ml.fr/MILOC/?p=7670>

PARTIE 3 :

« ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES : D'IMPOSSIBLES A UN
POSSIBLE »

D'UNE DYNAMIQUE D'INITIATION AU TRAVERS D'ESPACES COLLECTIFS A DES INITIATIVES INDIVIDUELLES

1. Enseignements transférables

Une pratique commune :

La pratique commune mise en œuvre par l'ensemble des trois partenaires opérateurs de l'expérimentation a facilité la levée des obstacles quotidiens rencontrés sur le territoire et dans la construction du projet des jeunes. Ce socle commun est un levier pour assurer la réactivité et l'adaptabilité indispensable à la gestion de projets complexes. Cette pratique est un acquis au profit du territoire et l'assurance d'une meilleure coordination des interventions en direction des publics.

Des repères :

Les 16 mois de mise en place et mise en œuvre collective des phases du projet ont permis l'identification, l'ouverture et le croisement de nouveaux réseaux non implantés sur le Vexin.

La « délocalisation » des compétences et leur implantation dans des lieux fixes ont généré des repères pour les jeunes. La régularité des interventions et la mise en avant d'interlocuteur unique (référent d'étapes et coordinatrice) ont favorisé l'appropriation du projet.

Un évènement fédérateur et valorisant:

Le choix de supports pédagogiques forts (ateliers artistiques, spectacles, festival...) fédère les différentes énergies d'un territoire et détermine l'implication de chacun dans la réalisation d'une production collective.

La mobilisation des jeunes du Vexin a été générée grâce à la participation active des jeunes issus de l'agglomération. La mixité géographique des publics a œuvré sur les représentations individuelles et collectives.

Le parti pris de réaliser un festival sur un lieu reconnu comme le PNR, ouvert à tout public, a récolté l'adhésion de tous. Le taux de participation lors de l'évènement (1000 personnes) couronne avec succès la mobilisation générale.

L'attachement des jeunes urbains et ruraux à leur territoire est un fait. Le spectacle a tourné sur trois lieux différents (agglomération et Vexin) et a fait salle comble. Les assemblées présentes ont reconnu le travail réalisé par les jeunes au-delà de la prestation.

2. Nécessité d'inscrire la notion de mobilité dans une démarche productive afin d'appréhender au mieux sa dimension psychologique chez les jeunes

D'une analyse « systémique » : allers-retours entre les rapports objectifs et subjectifs qu'entretiennent les acteurs et le public

A chaque fois qu'il y a production, c'est-à-dire qu'il y a engendrement de rapports inédits à l'existence alors mobilité il y a. C'est au travers de cette confrontation à de nouvelles expériences et de nouvelles situations, que la personne va être amenée à percevoir sa capacité à franchir des frontières (réelles ou non).

Cette approche de mobilité psychologique inscrite, comme nous avons pu la définir antérieurement, dans une conception productive a permis ainsi pour les acteurs du projet d’appréhender :

- les différents rapports (non exhaustifs) susceptibles d’être inédits pour les jeunes dans leur quotidien :

Rapports objectifs	Rapports subjectifs
Le projet dans sa proposition fait réponse ou écho aux dires, au vécu des jeunes résidant dans le Vexin.	Intégrité et compréhension (sentiment d’/de)
L’implantation locale du projet induit de fait une nouveauté. Mais aussi le fait que le « aller vers » se transforme en « venir jusqu’à ».	Changement (perception et dissonance cognitive (7)) Inversion du schéma Insertion (décalage)
La mobilisation des acteurs et leurs aller-venues géographiques concrétisent un mouvement si infime qu’il puisse paraître ou être vécu localement	Implication (dynamique)
Au-delà de leurs différences institutionnelles et professionnelles, ils représentent et matérialisent une entité commune qu’est l’Insertion, qui plus est, l’Insertion Professionnelle.	Altérité (relationnel)
Installations d’ateliers	Mouvement et créativité

- la dimension psychologique des jeunes et ce sur deux axes :
 - o le premier est relatif au processus d’élaboration mentale (représentations et subjectivation (8)) sollicité et contribuant à ce que le jeune tend vers un fonctionnement de plus en plus autonome en même temps qu’ouvert au monde (9).
 - o Le second est en lien avec la santé mentale à proprement parlée (allant d’un mal être à des troubles avérés devant faire l’objet d’une prise en charge spécialisée voire psychiatrique).

- Et leurs interactions possibles :
 - o Les rapports subjectifs proposés par les partenaires au travers des rencontres et de l'accompagnement ont pour fonction d'offrir un espace psychique externalisé sur lequel les jeunes vont pouvoir s'étayer car de fait il les prend tels qu'ils sont et avec. Si l'objectif de la mobilité psychologique est de permettre au jeune de se mouvoir, il ne s'agit aucunement de le changer mais de lui permettre de trouver sa place. A ce moment précis où le jeune rencontre ou pense être face à des obstacles, réels ou non, son processus d'élaboration va être « parasité ». Les rapports subjectifs qu'instaurent de fait les partenaires au travers des rencontres et de l'accompagnement offre un espace psychique externalisé sur lequel les jeunes vont pouvoir s'étayer et poser à leur façon (attitudes, comportement, verbalisation, etc.) ce qui prend de la place psychiquement.
 - o Le versant externalisé de cet espace psychique collectif (tiers) va permettre aussi de replacer l'expression de fragilités, de symptômes dans une temporalité longitudinale (ce qui permet de travailler avec les discontinuités), d'identifier ceux-ci et d'évaluer leur persistance dans une réalité santé qui fait partie intégrante de l'insertion.

En passant par une analyse « représentationnelle » : les différentes formes et significations données par les jeunes quant à leur mobilité

Comme nous avons pu le voir, les limites matérielles sont des réalités dont on ne peut se soustraire ont un impact effectif sur le public jeune dans la réalisation de leurs déplacements géographiques. S'ajoutent à celles-ci une autre réalité économique qu'est une désertification des entreprises et organismes de formation en milieu rural (peu d'offres locales de formation et/ou d'emploi).

Et quant bien même, lorsque des solutions matérielles de type mise à disposition de navettes, chèques mobilité, etc. ont été explorées, le "se déplacer vers" se heurte à d'autres dimensions plus subtiles.

Ces réalités sont effectivement exprimées par un grand nombre de jeunes, l'investissement voire le surinvestissement qu'ils en font -pour expliquer en majeure partie voire exclusivement ce pourquoi ils se retrouvent en inactivité, des « tentatives » d'insertion n'ayant jamais abouties, etc.

Le premier constat est que, pour un grand nombre, la mobilité est vécue comme subie et non choisie. Cette état est déjà en tant que tel pesant et l'est encore plus du fait que cette mobilité devient en quelque sorte obligatoire car leur situation insertion professionnelle n'avance pas, stagne voire se fige.

Au travers tant du questionnaire proposé ci-après mais aussi de ce qu'ils en disent, leurs perceptions, leurs ressentis et leurs logiques vis-à-vis de la question de mobilité mettent en avant plusieurs formes et significations.

Petites questions à se poser :

Combien de jeunes:

- 1) se sentent bien dans leur commune de résidence et souhaitent y rester ?
- 2) veulent quitter leur commune ?

Ce qui les pousse à partir ? La mentalité des personnes vivant à la campagne ?
Détestent voire haïssent car souvenirs douleurs (décès, violences, conflits) ?

- 3) ne veulent pas partir loin de leur famille ?
- 4) affirment que, s'ils partent, ce sera pour un pays éloigné ?

La manière dont ils utilisent les liens sociaux :

- 1) ne sont pas utilisés car ne se déplacent pas ?
- 2) les utilisent en vue d'une autonomie ?
- 3) les utilisent pour se déplacer physiquement et géographiquement ?
- 4) aucun lien social hormis familial ?

L'élaboration des conduites de mobilité :

- 1) se déplacent dans un périmètre restreint (30 kilomètres maximum) et n'organisent pas leurs déplacements
- 2) se déplacent dans un périmètre restreint et organisent longtemps à l'avance leurs déplacements,
- 3) se déplacent sans limiter leur périmètre et n'organisent pas leurs déplacements
- 4) et se déplacent sans limiter leur périmètre et organisent leurs déplacements.

Cette mobilité peut être parfois perçue comme plus ou moins forcée du fait des incitations de l'environnement social (famille, voisins, amis, etc.) Par conséquent, la mobilité revêt un caractère d'obligation où la question du travail se cristallise. Ils peinent à trouver un travail, les familles peinent.

Cette perception peut même les amener à l'appréhender et la vivre en tant que contrainte induisant une distorsion sur la longueur, la durée, le nombre de correspondance réelles des trajets. Du coup, la mobilité deviendra de plus en plus difficile dans son accessibilité voire impossible dans sa réalisation effective.

L'environnement rural, quant à lui, peut renforcer le sentiment de se trouver dans une impasse globale.

La crainte de quitter leur environnement a un impact psychologique considérable sur la mobilité et ce même avec des propositions de rémunération intéressantes voire avantageuses (accès à un logement, etc.).

Au contraire, d'autres y verront une solution à tous leurs problèmes ou l'élargissent à une mobilité interdépartementale, régionale voire étrangère. Mais dans les faits, rien ne bouge : on parle ici de mobilité fantasmée.

L'aspect psychologique de la mobilité peut également intégrer aussi l'expression d'une angoisse face aux transports ou plus prosaïquement de difficultés à se repérer, s'orienter (difficultés cognitives).

Au travers de tous ces rencontres, ponctuelles ou régulières, des difficultés personnelles telles que l'isolement, le sentiment d'échecs, de jugement, la difficulté à réaliser et/ou maintenir un projet, des conflits familiaux, des interrogations quant à leur devenir, le déni, les fuites, les hésitations, la non réalisation de démarches proposées ou les deux, ont pu s'exprimer et trouver place dans un cet espace psychique insertion qu'offraient les acteurs.

A son expression psychologique : d'une question purement technique à une interrogation existentielle

J.G., 20 ans, Théméricourt, canton de Vigny : Ce jeune homme, âgé de 20 s'est présenté accompagné de son frère aîné (22 ans) à l'information collective organisée dans les locaux de la Mission Locale de Cergy. Une fois la présentation faite, le grand frère a posé plusieurs questions sur l'organisation de la Mission Locale (prise de contact, fonctionnement, objectifs accompagnement, etc.). J.G., quant à lui, était resté en retrait et silencieux.

Plusieurs mois après cette « infocoll », la mère de J.G. appelle la coordinatrice afin de fixer un RDV pour son fils J.G. Ce dernier se présente seul lors de l'entretien mais indique que sa mère l'a accompagné et l'attend dans la voiture. A noter qu'il mentionne immédiatement que ce déplacement physique a demandé toute une organisation et que de fait, l'accompagnement Mission Locale va être difficile à assurer : un seul bus le matin et le soir, la prise en charge du titre de transports, etc. La conseillère lui indique qu'étant présent au moins à ce RDV, l'instant présent permettait au moins de savoir ce pourquoi il était là.

J.G. n'arrive pas à répondre à la question en justifiant que tout est très complexe, que cela va être difficile de discuter. Son regard est fixe, il s'arrête à chaque mot exprimé par la conseillère demandant de l'expliquer car dit être soucieux de bien comprendre, qu'il observe et est sensible aux échanges car cela lui permet de savoir avec qui il est. Il explique que depuis un an, il est inactif et que toute façon, personne ne peut rien faire. Pour conforter cette idée, il prend pour exemple sa mère, psychologue scolaire, qui n'a pas réussi avec lui. La coordinatrice lui propose de reprendre un autre RDV pour replacer peut-être son parcours scolaire. J.G. accepte.

Deux autres RDV ont pu se réaliser mais :

- toujours dans avec méfiance pour J.G,
- l'accompagnement en voiture par la mère,
- et cette question de mobilité qui inévitablement rendra vaine d'office la question insertion.

La coordinatrice propose à J.G. de rencontrer le Point Santé Jeunes en RDV tripartite afin de replacer ses venues et ce que dit tout de même J.G. quant son vécu face à cette situation où l'impossible et l'impasse sont tout de même verbalisés brièvement.

De cette rencontre avec le Point Santé a été réalisé :

- deux entretiens d'écoute où effectivement il était important de replacer son vécu psychique et ce qui pouvait en être fait, ce décalage entre sa réalité psychique et celle attendue en insertion qui plus est professionnelle, la question des autres et de ses ressentis. Il parle d'une passion qu'il a concernant le dessin.
- s'en est suivie une proposition de rencontrer un espace dans le 92 où prise en charge psychologique et insertion vont de pairs. J.G. A été accompagné par le point Santé dans les locaux se situant à Nanterre.
- De cette rencontre, J.G. était partant. La coordinatrice a été sollicité pour la question technique des déplacements : chèque mobilité et Roul'Vers.
- JG revient sur cette orientation en indiquant qu'elle ne pourra se faire car le trajet lui renvoie son vécu scolaire tant au niveau des trajets que des cours. Il conclut par « plus de possibilités car c'était le seul espace... »
- Le point santé lui demande de réfléchir à une autre piste celle d'un EDI où sa passion artistique trouverait une place. De par sa « proximité » géographique (ERAGNY), ses déplacements sont tout à fait réalisables et gérables.
- Après réflexion, il accepte. Une rencontre a eu lieu. Il se rappelle même que la personne était sur le projet du Vexin.
- De retour, il propose de voir la coordinatrice pour mettre en place Roul'vers pour les premiers temps.

3. Poursuite des collaborations

Collaboration pérennisée avec le PNR (Parc Naturel Régional du Vexin français) :

- 3 jeunes issus du projet intègrent des fonctions « d'ambassadeurs du PNR » sous la forme de vacations sur les événements 2012 et de participation aux comités de pilotage et de réflexion du pôle Culturel
- possibilité d'accueil de stagiaires sur la découverte des secteurs développés par les différentes missions de la maison du parc : environnement, tourisme, écologie, développement économique régulé, urbanisme, administration/logistique/entretien
- contractualisation de la collaboration entre le PNR et 1^{er} Dragon, professionnel de l'événementiel sous chapiteau implanté dans les réseaux de la ville nouvelle depuis plusieurs années (participation à l'ensemble des manifestations du >pole culturel et préservation du patrimoine

Modalités de partenariat élargies et renforcés avec VIE :

Opération de recrutement conjointe sur les chantiers d'insertion proposés par VIE VERT et suivi partagé pendant l'étape de parcours

Maintien d'une instance de travail entre professionnels du territoire et de la ville pour partager la connaissance des besoins repérés et des solutions à activer

- mise en place d'un module palliant à l'isolement et favorisant les mobilités géographique, social et psychologique

4. Suggestions

Il apparaît essentiel que la dynamique impulsée dans le cadre expérimental soit poursuivie sur le territoire du Vexin. Les modalités de la continuité peuvent varier et prendre des formes autres que celle adoptée par les opérateurs. Les constats, les analyses et enseignements tirés des 16 mois de pratique de terrains peuvent contribuer au développement d'initiatives et favoriser la structuration d'interventions territoriales.

Pour illustration d'interventions :

- Mettre en place d'équipes instaurant le lien (services jeunesse, éducation nationale, équipes spécialisés..),
- Maintenir des fonctions « d'interface itinérante ».
- Permettre la régularité d'évènements fédérateurs et inter générationnel visant aussi à mixer les publics jeunes.

LEXIQUE

- (1) D. Castra (2003). *L'insertion professionnelle des publics précaires*, Paris PUF. L'individu a tout d'abord besoin d'un terrain où lui soit reconnu un rôle dans le collectif, avant que d'élaborer des projets et d'évoluer vers un raffinement de son avenir et de son identité professionnelle et sociale.
- (2) Prendre en compte cette dimension dans la question de mobilité, c'est travailler sur les freins à la mobilité d'ordre psychique et/ou cognitif
- (3) Si l'altérité a pour valeur la reconnaissance de l'autre dans sa différence, elle n'est pas une valeur en soi. Il y a des différences inacceptables, en particulier celles qui ont précisément pour objet ou pour conséquence de nier à l'autre son propre droit à la différence.
- (4) Dans ce cas précis, le changement porterait sur un changement de position sociale d'une personne par rapport à celle de ses parents (mobilité sociale intergénérationnelle) ou au cours de sa vie (intra générationnelle).
- (5) REMY Jean. (2004). «Culture de la mobilité et nouvelle forme de territorialité», In Vodoz Luc *et al. Les territoires de la mobilité. L'aire du temps* (pp.13-42). PPUR: Lausanne. Approche systémique de la mobilité.
- (6) SULLIVAN, S.E., & ARTHUR, M.B. (2006). The evolution of the boundaryless career concept: Examining physical and psychological mobility. *Journal of Vocational Behavior*, vol.69, N°1, p. 19-29
- (7) Les cognitions regroupent tous les éléments cognitifs : les perceptions, les attitudes propositionnelles (composante cognitive), les émotions (composante affective), les comportements (internalisation des actions). De l'ensemble des cognitions résultent les attitudes qui sont des dispositions psychologiques positives ou négatives en rapport à un objet concret, abstrait ou à un comportement. la dissonance cognitive comme "*un état de tension désagréable dû à la présence simultanée de deux cognitions (idées, opinions, comportements) psychologiquement inconsistantes*" (FESTINGER L., 1957).
La réduction de la dissonance peut se faire selon quatre modes différents :
Le déni (scotomisation) de la cognition dissonante ; le sujet nie la véracité des nouvelles cognitions (par exemple, un fumeur entend que fumer provoque le cancer du poumon : il dira : « ce n'est pas prouvé, pas vrai... »)
L'Étayage : ajout de nouvelles cognitions (consonantes) pour rétablir le rapport entre cognitions consistantes et inconsistantes en faveur des cognitions consonantes; l'étaillage joue sur les proportions des cognitions : le sujet va trouver de bonnes raisons pour expliquer ces comportements. Par exemple, s'il possède une seule cognition pour expliquer qu'il fume, et qu'on lui apporte une nouvelle en sa défaveur, il va trouver une seconde cognition en sa faveur (« fumer me détend... » cela devient plus important que les risques de cancer encourus).
Le rééquilibrage (différenciation cognitive) modification de l'importance de la cognition dissonante; le sujet atténue la portée de la cognition dissonante (« il faut bien mourir de quelque chose », « il y a 1 chance sur 1000000 qu'il y ait une influence du tabac... »)
Le changement radical de la cognition initiale concernée en procédant d'ailleurs par étaillage. Dans l'exemple choisis, le sujet intègre la cognition "fumer donne le cancer" à son système cognitif, et s'arrête tout simplement de fumer. "
- (8) La subjectivation se définit comme appropriation subjective, cela n'implique pas seulement le rappel à la conscience des souvenirs disparus, des pensées qui ont subi le destin du refoulement, cela évoque aussi des trous, des failles, et une inscription dans le psychisme qui passe par une construction ou une reconstruction, c'est-à-dire la réappropriation de ce qui était resté isolé ou clivé jusqu'à présent.
- (9) CAHN, R. (1998). *L'adolescent dans la psychanalyse: l'aventure de la subjectivation*. Paris, PU

